



n° 28 - décembre 2006

RHONALPENERGIE *Environnement*

La lettre

DOSSIER

Education à la maîtrise de l'énergie et à l'écomobilité : former les citoyens de demain

Dans la lutte contre le changement climatique et pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles, la modification des comportements des citoyens est un levier majeur.

En Rhône-Alpes, 49 % des émissions de gaz à effet de serre sont liés à l'habitat et au transport. Les solutions technologiques actuelles et à venir ne régleront pas seules le défi climatique des prochaines décennies. Plus que de révolution technologique, c'est d'une forte évolution sociologique dont nous avons besoin.

Dans ce contexte, l'éducation à la maîtrise de l'énergie des petits et des plus grands semble incontournable.

Chaque jour, nous utilisons de l'énergie pour nos déplacements, au travail, à la maison. Ainsi, en 2002, en Rhône-Alpes, les transports étaient le secteur le plus consommateur d'énergie avec 32 % des consommations finales, suivi par le secteur du résidentiel avec 27 % des consommations.

De plus, entre 1990 et 2002, ces consommations n'ont cessé d'augmenter : + 23 % pour le résidentiel en Rhône-Alpes et + 22 % pour les transports !

Les activités quotidiennes des rhônalpins, que ce soit à la maison, au bureau ou au cours de leurs déplacements, représentent plus de 60 % des consommations énergétiques régionales et les déplacements des particuliers (en voiture, train ou avion) représentent 73 % des consommations énergétiques du secteur des transports.

La diminution de notre consommation individuelle d'énergie est parfaitement réalisable sans grands sacrifices en modifiant un peu nos habitudes.

L'éducation à la maîtrise de l'énergie et à l'écomobilité est un des piliers fondamentaux de la lutte contre le changement climatique. La compréhension des enjeux et des comportements économes permet de développer bien d'autres valeurs : la citoyenneté, le partage, le choix responsable.



ÉDITO



Catherine Brette

Conseillère générale de l'Isère, déléguée du Président à l'agenda 21 départemental, membre de Rhônalpénergie-Environnement

La liberté de déplacement pour tous a été une grande conquête du siècle dernier. Certes, mais ce

progrès s'est fait au prix d'une ardoise climatique dont nous commençons à peine à mesurer l'ampleur.

En France, les déplacements individuels représentent le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre avec près de 30 % des émissions totales.

Le constat est d'autant plus inquiétant que la tendance est à la hausse.

Comme il n'est pas question de remettre en cause la capacité de chacun d'aller et venir à sa guise, il faut trouver de nouvelles voies vers une « mobilité douce ».

Cela suppose de sortir de nos schémas mentaux marqués par la culture du « tout seul dans ma voiture ». Des solutions existent : parfois, elles doivent être mises en place ou soutenues par la collectivité – système de transport à la demande, plan de déplacements d'entreprise, etc. – mais dans de nombreux cas, il s'agit avant tout de modifier nos habitudes.

Favoriser la marche à pied, le vélo, les transports en commun mais aussi le covoiturage, c'est participer à son niveau à la lutte contre le réchauffement climatique !

2^{ème} rencontre régionale sur les huiles végétales pures

La Ville de Lyon, la FR CUMA et Rhônalpénergie-Environnement ont organisé la 2^{ème} rencontre régionale sur les huiles végétales pures carburant le 21 novembre 2006 au Palais des Sports de Gerland. La première journée de rencontre régionale avait eu lieu le 16 novembre 2005 : elle fut le lieu de nombreux apports techniques pour des acteurs qui voulaient se lancer mais avaient encore besoin d'y voir clair. Environ 70 personnes y ont participé. Cette deuxième rencontre a ainsi permis de faire le point des réalisations un an après et de débattre des perspectives de développement de cette filière. Plus de cent personnes étaient présentes.

Le recueil des interventions est disponible sur le site :

www.raee.org Rubrique Actualité

www.dd-pratiques.org

Inauguré en février 2006, l'Observatoire national des Agendas 21 locaux et pratiques de développement durable est animé par l'association 4D, le Comité 21, l'association des maires de France et le Ministère de l'écologie et du développement durable.

Depuis octobre 2006, l'Observatoire a mis en ligne sur son site une banque de données des Agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable.

135 collectivités ont d'ores et déjà alimenté cette base de données de fiches d'expériences sur leurs pratiques et projets de développement durable.

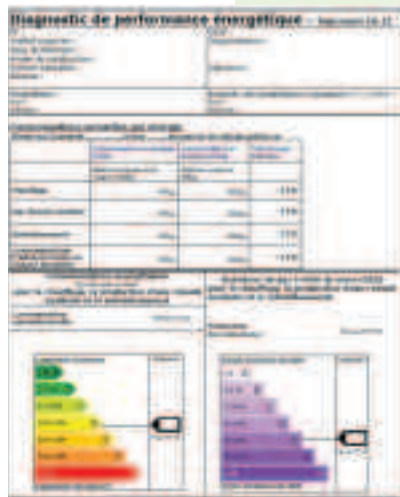
Diagnostique de Performance Energétique

Le texte définissant le contenu technique du Diagnostic de Performance Energétique pour la vente de biens immobiliers est enfin paru !

Depuis le 1^{er} novembre 2006, les actes de vente des bâtiments ou parties de bâtiments doivent être accompagnés d'un Diagnostic de Performance Energétique (DPE). Celui-ci doit mentionner clairement les consommations d'énergie du bien immobilier, les coûts associés et les émissions de gaz à effet de serre. Il fait en plus des recommandations de travaux pour améliorer les performances énergétiques.

Les textes d'application pour les DPE location et bâtiments publics doivent sortir d'ici l'été 2007. Concernant les bâtiments publics, le DPE sera obligatoire pour tous les établissements recevant du public de classe 1 à 4 et devra être affiché. La mise en application est prévue au 2^{ème} semestre 2007. **Plus d'informations :**

www.logement.gouv.fr



L'écomobilité ou comment repenser nos déplacements

Il est vraisemblable que nous traversons aujourd'hui une phase charnière en matière de déplacements, à l'instar de ce que nous avons pu connaître à la fin des années 80 où la saturation des sites de traitement des déchets et la croissance des quantités produites se sont accompagnées de la création des premières déchetteries et de la mise en place des premières initiatives en matière de collecte sélective !

Qui à l'époque aurait pu croire à l'acceptation et au succès de la collecte sélective 20 ans plus tard ? Dans le domaine des déplacements, les enjeux sont identiques. Problèmes environnementaux, sanitaires, de sécurité routière, de saturation physique (encombrement, stationnement) de l'espace, étalement urbain, coûts et crise énergétique sont autant de raisons qui mobilisent de plus en plus d'acteurs pour une mobilité différente.

Il ressort de différentes expériences européennes (projets COMPETENCE, ALPINE AWARENESS) que les réponses uniquement techniques, de type « infrastructures », si elles sont indispensables, ne sont plus suffisantes pour répondre aux attentes des populations et surtout pour mobiliser les publics.

Ainsi, il ne suffit pas de mettre à disposition des lignes de transports en commun, de construire des pistes cyclables ou d'avoir des cheminements piétons pour que les publics s'en servent. En réalité, il ressort que les moyens à dégager pour sensibiliser le public à l'usage de déplacements dits « doux » sont sans doute d'un ordre de grandeur équivalent aux budgets d'investissements des infrastructures.

Dans ce travail de mobilisation massive des populations, le rôle des collectivités locales est déterminant. L'urgence à agir pour lutter contre les changements climatiques est désormais un allié supplémentaire de poids pour tenter de convaincre la population. Il est ainsi facile de démontrer que nos petits déplacements contribuent très fortement à l'effet de serre (50 % environ des déplacements font moins de 3 km en France). Lorsque l'on sait que plus de 40 % des déplacements domicile-école, par exemple, se font en voiture (sur des distances en milieu urbain souvent inférieures au kilomètre), on peut sensibiliser sur notre rôle individuel dans des déplacements apparemment insignifiants qui expliquent en réalité en partie l'augmentation de l'effet de serre.

De la même façon, il est essentiel de développer un argumentaire complet pour sensibiliser la population.

En effet, l'argument écologique, s'il est essentiel, n'est que l'une des motivations de choix de nos modes de déplacements. La question sanitaire, la sécurité, la vitesse et les services rendus sont des éléments tout aussi déterminants à mettre en évidence dans une campagne de sensibilisation des habitants (chacun réagissant selon sa sensibilité propre à tel ou tel argument).

Les déplacements domicile-établissement scolaire sont un levier fondamental d'entraînement du public. En effet, ils représentent 15 % environ des déplacements quotidiens et sont poursuivis par nombre de parents ensuite en direction de leur lieu de travail.

Réussir à sensibiliser les parents, grands-parents, les jeunes mais aussi les salariés à aller autrement qu'en voiture vers les établissements scolaires c'est donc entraîner éventuellement une modification de toute la chaîne des déplacements maison-école-travail.

Eduquer les jeunes, citoyens de demain, et leur fournir des réponses adaptées à leurs attentes en termes d'écomobilité est aussi porteur de changements fondamentaux pour l'avenir.

L'éducation à la maîtrise de l'énergie : un des piliers de la lutte contre le changement climatique



On peut voir dans l'éducation à la maîtrise de l'énergie de multiples intérêts à court et long terme : former les citoyens de demain, toucher dès à présent les parents par l'intermédiaire des enfants, impliquer concrètement les « partenaires de l'école » dans un projet.

Rhônalpénergie-Environnement, qui accompagne les acteurs publics sur la maîtrise de l'énergie et le développement durable depuis près de 30 ans, se devait d'intervenir sur l'éducation à l'énergie. Depuis quatre ans, l'agence travaille sur plusieurs projets contenant des volets éducatifs.

Le projet européen CLIMATTITUDE avait permis de travailler sur des outils pédagogiques sur le changement climatique et l'énergie : une exposition et son carnet d'exploration, un guide pour les enseignants. L'exposition circule actuellement dans les collèges du Rhône accompagnée par les interventions d'animateurs spécialisés sur l'énergie.

FEEDU : un projet européen d'éducation à l'énergie

Ce projet a permis de mobiliser une dizaine d'écoles autour de la maîtrise de l'énergie, objectifs :

- toucher durant une année scolaire une trentaine d'enseignants et leurs élèves,
- tirer des leçons de l'expérience en terme de formation, d'outils, de méthodologie,
- mettre en réseau des enseignants notamment à l'aide d'un site Internet.

Deux demi-journées de formation pour les enseignants ont été organisées en collaboration avec les inspections académiques. Une première session a permis de sensibiliser les enseignants à la problématique et de rappeler quelques notions fondamentales. Lors de la deuxième session, de nombreux outils pédagogiques pratiques ont été proposés et remis aux enseignants, dont certains provenaient du partenariat européen. Durant l'année, les enseignants disposaient de l'appui technique d'animateurs (partenariat avec Hespul et l'Ageden, associations du réseau IERA) à raison d'une journée par classe.

Résultats du projet : des expériences intéressantes et des outils éprouvés, comme par exemple :

- les échanges entre enfants et personnes âgées sur les usages de l'énergie hier et aujourd'hui,
- les liens entre certaines écoles et leur commune sur les projets en matière de maîtrise de l'énergie (visite d'un élu, visite d'un chantier HQE®),
- les réalisations de maquettes (fours solaires, manèges photovoltaïques...)

Les enseignants qui ont participé au projet sont maintenant formés, motivés et aptes à renouveler l'expérience. Il s'est avéré très important de travailler davantage en amont à la construction de projets



Depuis 2000, Rhônalpénergie-Environnement a développé, grâce à ses partenaires, un certain nombre d'outils en matière d'écomobilité (sites Internet, publications méthodologiques, supports pédagogiques) et des expériences concrètes sur le terrain, en ville, en milieu rural, comme en zones de montagne.

L'ensemble de ces résultats, disponibles sur demande, ont démontré que :

- un groupe parfois très petit de parents est suffisant dans un premier temps pour engager des expériences (type pédibus, vélobus) dans un établissement scolaire,
- il est possible de commencer à petite échelle par des phases test ou modestes avant d'élargir l'expérience,
- des relais locaux, correspondants institutionnels ou associatifs, au sein des villes ou des agglomérations par exemple pour un accompagnement de proximité et la mise à disposition de quelques moyens matériels est souvent très utile,
- les solutions possibles à engager (élaboration d'un Plan de Déplacement pour Etablissements Scolaires, pédibus / vélobus, enquêtes, co-voiturage, événements test / festifs, sensibilisation en classe, publications, échanges scolaires...) sont très nombreuses selon les objectifs et les moyens de chacun.

avec les équipes enseignantes, de proposer des outils et des méthodes simples et adaptables.

Un site Internet a été constitué pour le projet, il doit encore évoluer pour devenir un portail de l'éducation à l'énergie en Rhône-Alpes.

En matière d'éducation à l'énergie, les initiatives les plus pertinentes semblent être les projets ancrés localement, dans lesquels sont associées par exemple l'école et la collectivité autour d'un véritable projet : création d'une installation productrice d'énergie renouvelable ou maîtrise des consommations d'énergie des bâtiments. Mais il reste un effort important de coordination à mener afin qu'enseignants, Education Nationale, intervenants extérieurs, collectivités, travaillent mieux ensemble et davantage en amont à la définition des projets en respectant les objectifs et les compétences de chacun.

Pour en savoir +

www.allerverslecole.net
www.energiealecole.org
www.alpineawareness.net
www.transportlearning.net

Contacts

Rhônalpénergie-Environnement :
Ecomobilité : Laurent Cogérino
Education à la maîtrise de l'énergie : Emmanuel Jeanjean

L'Agenda 21 du Trièves (38) : une réussite grâce à l'implication de tous

Territoire rural par excellence, le Trièves est connu pour la qualité de son environnement et de ses paysages. Si la proximité de l'agglomération grenobloise a dynamisé ce territoire, elle a également engendré des mutations économiques et urbaines importantes. Pour anticiper ce phénomène, les élus du Syndicat d'Aménagement du Trièves (SAT) ont élaboré en 2001, en lien étroit avec la population, un schéma directeur visant à limiter l'urbanisation, en protégeant de manière réglementaire les zones agricoles stratégiques et les espaces naturels. Puis, en 2003, ils ont souhaité poursuivre la réflexion en mettant en œuvre un Agenda 21, véritable projet de territoire répondant aux critères du développement durable.

Une ambition commune : « habiter, travailler, se divertir et agir en Trièves, territoire ouvert sur ses voisins et sur le monde ».

Après une année consacrée à la réalisation de l'état des lieux, la démarche de concertation avec les habitants a permis de formuler des valeurs communes et des objectifs partagés qui constituent aujourd'hui le socle du projet de territoire du Trièves.

Contact Syndicat d'Aménagement du Trièves : Rodolphe Zimmermann - Tél.: 04 76 34 49 12
Rhônealpennergie-Environnement : Peter Szerb, Laurent Cogérino

Le plan d'actions de l'Agenda 21, ainsi défini, s'articule autour de sept axes opérationnels :

- Favoriser une économie locale, solidaire et respectueuse de l'environnement ;
- Gérer et préserver les ressources, la biodiversité et les paysages ;
- Répondre à la demande en logement du Trièves en favorisant l'habitat écologique ;
- Améliorer la mobilité de tous les habitants via des modes de transports alternatifs ;
- Permettre un accès de tous aux services et lutter contre l'exclusion et l'isolement ;
- Favoriser les liens et l'ouverture, notamment par une politique culturelle ambitieuse ;
- Sensibiliser au développement durable et mobiliser les acteurs du territoire pour l'Agenda 21.

Parmi les 43 actions définies, six ont été mises en avant afin de permettre à chacun d'expliquer l'Agenda 21 en l'illustrant concrètement. Ces dernières recevront un soutien technique particulier pour leur mise en œuvre.

Les 6 actions vitrines de l'Agenda 21

- Accompagnement des porteurs de petits projets, des entreprises écologiques et des savoir-faire locaux ;
- Développement de la filière bois ;
- Création d'un centre de formation, étude et démonstration, spécialisé en construction écologique ;
- Construction d'éco-villages et aménagement d'éco-sites ;
- Mutualisation des ressources foncières en Trièves ;
- Constitution d'un guichet unique dédié à la mobilité et aux déplacements alternatifs sur le territoire.

Pour Rhônealpennergie-Environnement, qui a accompagné le SAT tout au long du projet, cette démarche Agenda 21 est remarquable par l'investissement réel de la population et des élus, la qualité de l'état des lieux et du contenu du projet, les propositions très concrètes et les actions originales s'appuyant sur les spécificités du territoire.

L'Agenda 21 du Trièves repose sur un processus d'amélioration continue. Il sera désormais alimenté au gré des différentes évaluations qui seront effectuées en concertation avec les participants et en fonction des nouvelles propositions des élus, techniciens et habitants tout au long de sa mise en œuvre.



La méthanisation, quel développement en Rhône-Alpes et en Europe ?

La méthanisation est un procédé simple de valorisation de déchets organiques, qui conduit à la production combinée de biogaz, convertible en énergie, et d'un digestat (déchet digéré) utilisable comme engrais agricole.

En octobre dernier, Rhônealpennergie-Environnement a participé à un voyage d'études organisé par le Club Biogaz de l'ATEE (Association Technique Energie Environnement). L'objectif de ce voyage était double : d'une part appréhender de façon concrète des installations de méthanisation agricole utilisant des matières premières et des techniques variées, et d'autre part comparer l'état de développement de la filière dans différents pays européens : Allemagne, Belgique, France et Luxembourg. Ce voyage d'études a permis de revenir avec des enseignements forts, tant sur le plan de la faisabilité technico-économique et agronomique que de l'évolution de cette filière dans nos pays voisins.

En Europe, un fort développement de la méthanisation grâce à des politiques volontaristes

Chez nos voisins, les installations de méthanisation sont passées du stade expérimental au stade de la production industrielle. En Allemagne, plus de 3000 installations produisent du biogaz agricole, contre plusieurs dizaines en Belgique et au Luxembourg. En fonction du mode de subvention et des conditions d'achat de l'électricité, différents modes de développement ont émergé.

Le Luxembourg est marqué par une organisation associant agriculteurs et collectivités locales. Ainsi, l'installation de

Rédange regroupant 29 agriculteurs permet de chauffer des bâtiments municipaux.

En Belgique, les agriculteurs sont encouragés à traiter, en plus de leurs effluents, des déchets extérieurs à leurs exploitations.

Enfin, en Allemagne, le système mis en place favorise la valorisation de cultures énergétiques comme le maïs ensilage.

Ce développement a vu le jour grâce à des politiques volontaristes de soutien à la production d'électricité d'origine renouvelable. Aujourd'hui, l'expérience de ces trois pays permet d'apprécier la fiabilité et la reproductibilité des solutions techniques utilisées.

La France en retard

En comparaison avec ces pays européens, la méthanisation agricole en France est une filière au stade embryonnaire, avec seulement trois exploitations fonctionnelles, dont celle du GAEC Oudet en Champagne-Ardenne visitée lors du voyage.

Le retard français dans le développement de cette technique s'explique par :

- des tarifs d'achat de l'électricité avant juillet 2006 ne permettant pas de rentabiliser une unité de méthanisation à la ferme, même avec une bonne valorisation de la chaleur,
- un manque de connaissance de la technique,
- l'absence d'offres d'équipement et de savoir-faire sur le territoire,
- une réglementation mal définie et une complexité des démarches administratives.

Cependant, l'évolution du rôle des agriculteurs dans le secteur énergétique et la consolidation de leur participation à un développement durable des territoires laissent présager un développement depuis longtemps attendu de la filière.

En Rhône-Alpes, une filière en pleine effervescence

En Rhône-Alpes, un certain nombre de réflexions collectives ont déjà été menées en Isère sur le territoire de la Tour-du-Pin et au sein du lycée agricole de Roanne-Chervé dans la Loire, attestant de l'intérêt porté par le monde agricole à ces questions. De nombreux projets sont actuellement à l'étude, notamment une dizaine sur le département de l'Ain. Dans la région, les applications peuvent être développées dans le secteur agricole, plus gros producteur de matières fermentescibles. La production de fumiers-lisiers méthanisables est estimée à plus de 8 millions de tonnes.

Pour en savoir +

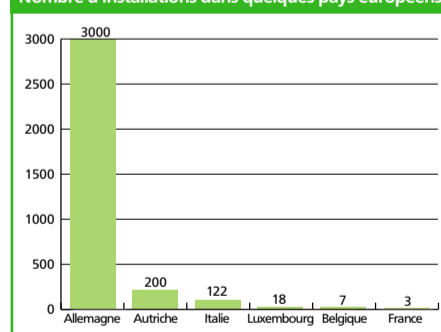
La synthèse du voyage d'étude est téléchargeable sur www.raee.org, Rubrique Actualité.

Contacts

Rhônealpennergie-Environnement – Valérie Borroni, Sophie Goutaland



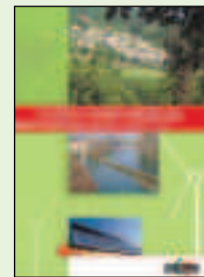
Nombre d'installations dans quelques pays européens



Découvrez nos publications sur la production d'électricité verte

Rhônealpennergie-Environnement a réalisé trois brochures dans le cadre du projet européen RESe Regions qui vise au développement de l'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables et à l'achat d'électricité verte :

Electricité d'origine renouvelable. Collectivités locales : comment agir ?



Cette publication s'adresse aux collectivités locales et leur donne des conseils pratiques en matière de production et de consommation d'électricité verte. Les technologies

concernées sont essentiellement le photovoltaïque, l'éolien et la petite hydraulique.

L'électricité d'origine renouvelable en Rhône-Alpes

Cette brochure donne un aperçu général de la production d'électricité d'origine renouvelable en Rhône-Alpes. Elle aborde les quatre grandes filières que sont l'énergie photovoltaïque, éolienne, hydraulique ainsi que la production électrique à partir de biomasse. Des exemples réussis de réalisations régionales illustrent chacune de ces filières.



Petites centrales hydrauliques pour la production d'électricité : difficultés et perspectives d'amélioration



Cette brochure attire l'attention sur les principales difficultés, techniques et administratives, qui entravent le développement des projets de petite hydraulique et met en avant les perspectives

d'amélioration envisageables pour encourager cette filière. La brochure s'adresse aux maîtres d'ouvrage potentiels.

Ces trois documents sont disponibles sur demande et téléchargeables sur le site www.raee.org - Rubrique Actualité

Cluster Rhône-Alpes Eco-énergies

Le 28 novembre 2006, dans le cadre du salon Pollutec, s'est tenue l'assemblée générale constitutive de l'association cluster Rhône-Alpes Eco-énergies, en présence de Jean-Louis Gagnaire, Vice-président de la Région Rhône-Alpes, délégué au développement économique. Constituée de 30 membres, l'objectif de l'association est d'améliorer la compétitivité et la performance des acteurs de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables en Rhône-Alpes, au travers d'outils et de services communs. La présence du village cluster Rhône-Alpes Eco-énergies au salon des énergies renouvelables, du 14 au 17 février 2007, permettra par exemple aux entreprises de la filière d'accéder à des interlocuteurs par le biais de rendez-vous ciblés et préprogrammés pour échanger des offres d'affaires, créer des synergies, conclure des contrats de collaboration...

Pour en savoir plus :
www.ecoenergies-cluster.fr

30-31 janvier et 1^{er} février 2007 Grenoble

8^{ème} Assises nationales de l'énergie
Contact www.assises-energie.net

9 février 2007 – Marseille

RT 2005 – Journée interrégionale d'information sur la réglementation thermique 2005
Contact www.ademe.fr

14-17 février 2007 – Lyon Eurexpo

Salon des énergies renouvelables
15 février (9h30-17h) :
Conférence « L'électricité verte face aux enjeux européens »
16 février (9h30-12h45) :
Conférence « Les bioénergies dans les villes d'Europe »
Contact www.energie-ren.com

28 février au 2 mars 2007 Wels (Autriche)

Journées mondiales des énergies durables
Contact www.wsed.at

28 février au 2 mars 2007 Barcelone (Espagne)

Ecocity - Salon international de l'énergie et de l'environnement
Contact www.ecocity.es

28-29-30 mars 2007 – Draguignan

16^{ème} Rencontres Nationales de l'Economie Territoriale
Contact www.dev-eco.fr



Mieux connaître la filière bois énergie avec le projet européen BIOMASS PARTNERSHIPS

Le projet européen BIOMASS PARTNERSHIPS, dont Rhônalpénergie-Environnement est partenaire, a pour objectif le développement du bois énergie et de l'utilisation de la plaquette forestière. Dans le cadre de ce projet, des voyages d'études ont été organisés pour favoriser un échange d'expériences entre acteurs européens.

L'Autriche : un leader de la filière bois énergie en Europe

Rhônalpénergie-Environnement a participé les 13 et 14 novembre 2006 à un voyage d'études en Haute-Autriche, accompagné de partenaires rhônalpins. L'Autriche, qui dispose d'une importante industrie du bois, a très fortement développé sa filière bois énergie. Ce voyage a permis de découvrir divers aspects de la filière : production et utilisation massives de plaquettes forestières, cogénération bois, chaufferie paille/miscanthus... Il est par exemple très intéressant de noter que les agriculteurs, souvent propriétaires forestiers, se groupent pour mettre en place une chaufferie et un réseau de chaleur. Leur installation chauffe selon la taille tout ou partie de la commune. En matière de chaudière bois, les fabricants autrichiens restent la référence avec environ 20 entreprises implantées sur le territoire. Enfin, le marché autrichien du granulé fait figure de géant, avec une capacité de production totale de plus de 550 000 tonnes par an en 2006 et la mise en place d'un réseau de distribution du combustible efficace et bien structuré.



En chiffre : le bois énergie en Haute-Autriche (1,3 million d'habitants, 11 980 km²)

Biomasse : 14 % de la consommation énergétique totale
24 000 installations biomasse
280 réseaux de chaleur
30% des collectivités utilisent la biomasse pour se chauffer
Granulés bois : production de 550 000 t/an en 2006
20 producteurs de granulés dont 15 produisent plus de 10 000 t/an
Cogénération : 12 installations, puissance installée totale de 50 MW él.

Le développement de la filière bois énergie en Europe

L'utilisation de bois énergie est plus importante dans les grands pays forestiers comme la Finlande, la Suède ou l'Autriche où les secteurs d'activité liés à la biomasse sont particulièrement conséquents.

En Rhône-Alpes, la filière bois énergie se développe

La région Rhône-Alpes a également des atouts à faire valoir. Développée depuis les années 80, l'activité bois énergie a permis à de nombreuses communes de s'équiper de chaufferies et de réseaux de chaleur et de valoriser les ressources du territoire. La plaquette forestière, est une ressource encore peu utilisée dans la région. Elle est principalement valorisée dans les zones rurales sur des projets de petites tailles.

Afin d'ouvrir de nouvelles pistes pour le bois énergie et de contribuer au développement de la filière en Rhône-Alpes, Rhônalpénergie-Environnement a organisé un colloque sur la chaleur bois le 7 novembre 2006 à Valence. Cette journée a connu un fort succès, avec la venue de 200 participants, pour la plupart professionnels du bois énergie. La conférence a permis d'aborder l'organisation de l'approvisionnement, le mode d'exploitation des installations et de soulever les besoins en structuration de la filière.

Des partenaires bulgares, belges et anglais sont également venus découvrir la filière énergie en Rhône-Alpes en novembre dernier. Ils ont pu apprécier notamment la valorisation de la ressource locale du territoire du Parc naturel régional du Pilat.

En chiffre : le bois énergie en Rhône-Alpes (5,6 millions d'habitants, 44 000 km²)

650 chaufferies dont 150 dans les collectivités
40 réseaux de chaleur
1 400 chaudières individuelles en 2006
Granulés : production estimée de 50 000 t/an en 2006 avec 3 producteurs

Contacts

Rhônalpénergie-Environnement : Valérie Borroni, Sophie Goutaland

De nouvelles mesures pour l'efficacité énergétique

La Commission européenne dévoile son plan d'actions

Le 19 octobre 2006, la Commission européenne a présenté son plan d'action pour l'efficacité énergétique.

Ce plan vise à intensifier le processus de réalisation du potentiel d'économies, estimé à 20 % de la consommation annuelle d'énergie primaire dans l'Union européenne, d'ici à 2020. Il liste des mesures efficaces, les unes, prioritaires, à prendre sans délai, et les autres, à mettre en oeuvre progressivement tout au long des six années prévues dans le plan.

Les mesures visent à rendre plus efficaces les appareils consommateurs d'énergie, les bâtiments, les transports et la production d'énergie en mettant en place de nouvelles normes contraignantes en matière d'efficacité énergétique.

Pour accompagner cette démarche, des mécanismes de financement spécifiques à l'appui de produits plus économes en énergie seront développés. La Commission instaurera en outre un « pacte des maires » regroupant les 20 à 30 villes d'Europe les plus en pointe et proposera un accord international sur l'efficacité énergétique.

« Si nous agissons maintenant, le coût direct de notre consommation d'énergie pourrait être réduit de plus de 100 milliards d'euros par an d'ici à 2020 ; nos émissions de CO₂ diminueront du même coup d'environ 780 millions de tonnes par an » a souligné Andris Piebalgs, Commissaire européen chargé de l'énergie.

Ce plan fait suite à la directive européenne du 5 avril 2006, relative à l'efficacité énergétique dans les utilisations finales et aux services énergétiques (directive/2006/32/CE).

La Région Rhône-Alpes s'engage

La volonté de la Commission européenne s'accorde tout à fait avec celle de la Région Rhône-Alpes, qui a signé le 7 décembre 2006 la déclaration des régions européennes pour l'efficacité énergétique et le développement des sources d'énergie renouvelable. Aujourd'hui, 75 régions d'Europe ont déjà signé cette déclaration.

Dans cette déclaration, la Région Rhône-Alpes s'engage à accorder 100 millions d'euros sur 5 ans, pour le développement des énergies renouvelables, les bâtiments performants et les actions de politique énergétique locale.

Les aides directes de la Région ont pour objectif l'installation d'ici 2010 de 150 000 m² de capteurs solaires thermiques, 12 MWc (soit 120 000 m²) de capteurs photovoltaïques et 300 MW de chaufferies bois.

Par ailleurs, la Région entend dynamiser le marché en stimulant la rencontre des acteurs économiques, par un cluster d'entreprises pour l'éco-bâtiment et les énergies renouvelables et par un cluster de recherche sur les nouvelles technologies de l'énergie. Le développement de la filière des énergies renouvelables permettra ainsi la création de 10 000 emplois d'ici 5 ans en Rhône-Alpes.

POUR EN SAVOIR +

- sur le plan d'action pour l'efficacité énergétique de la Commission européenne : www.europa.eu (Rubrique Energie)

- sur la déclaration de la Région Rhône-Alpes et pour connaître les régions signataires : www.fedarene.org

- sur le cluster Rhône-Alpes Éco-énergies : www.ecoenergies-cluster.fr

La lettre d'information de Rhônalpénergie-Environnement

- Directeur de la publication : Roger Léron
- Rédacteur en chef : Christian Labie
- Coordinatrice de l'édition : Sabine Berthaud
- Conception-Réalisation : Esprit Public
- Crédits photos : Pignon sur Rue

Rhônalpénergie-Environnement, Renaud Vezin, PhotoDisc®, DR

• ISSN en cours

• Rhônalpénergie-Environnement - 10, rue des Archers - 69002 Lyon

• Tél. : 04 78 37 29 14 - Fax : 04 78 37 64 91

• Courriel : raee@raee.org • Site internet : www.raee.org

